





Conditions de recrutement et d'évaluation de 3 cadres (Bac+5) à l'Office des Changes

Le présent document est établi sur la base de :

- La circulaire n°24/2012 du 22 Octobre2012 du Chef du Gouvernement relative aux procédures de recrutement dans les établissements et entreprises publics ;
- Les postes budgétaires autorisés au titre de l'exercice 2016 ;
- La décision n° I/SAP/880/2016 relative à l'organisation d'un concours pour le recrutement de 3 cadres (Bac+5) à l'Office des Changes au titre de l'exercice 2016.

1/ L'Office des Changes recrute par voie de concours, 3 cadres remplissant les conditions suivantes :

Diplôme	Spécialité requise	Expérience minimale	Compétences requises			
	ADMINISTRATEUR DE SAUVEGARDE					
Bac + 5 en informatique	Génie informatique ou Qualité du Logiciel ou Informatique Informatique 3 ans en administration et en exploitation: - des solutions de sauvegarde; - des systèmes et/ou des SGBD.		 Administration des solutions de sauvegarde, de préférence sur le produi (TSM Robotique/ VTL) Administration des systèmes Windows et linux Exploitation des systèmes de gestion des bases de données SQL Server et Oracle Connaissance des politiques de sauvegarde et de restauration Connaissance des PCI et PCA Connaissance des environnements virtuels (VMware souhaitée) Certification sur les solutions de sauvegarde : souhaitée 			
Bac + 5 en i	ADMINISTRATEUR SECURITE					
	-Réseau et Sécurité Informatique	3 ans dans le domaine de la sécurité informatique	 Maitrise de de la sécurité périmétrique (administration des : firewalls physique et applicatif, Filtrage de contenu, IPS/IDS, passerelles antivirale et antispam solution antiviral du parc) Administration et exploitation des réseaux Connaissance des principes de cryptographie et d'authentification forte Connaissance architecturale et fonctionnelle de sécurité des systèmes d'information Bonne connaissance des normes et procédures de sécurité SI Certification dans le domaine de sécurité : souhaitée 			
	CHEF DE PROJETS AMOA					
	Informatique/ Commerce/ Gestion/ Economie	3 ans d'expérience en AMOA SI	 Maitrise des méthodes d'analyse et de spécifications des besoins clients; Maitrise des outils et méthodes de conception des systèmes d'information; Maitrise des approches de formalisation des recettes et de tests; Sens du relationnel, orientation client, capacité de communication et de travail en équipe 			



Les candidats doivent :

- être de nationalité marocaine;
- être âgé de 18 ans au moins et de 45 ans au plus à la date du concours ;
- remplir les conditions d'aptitude physique exigées pour l'exercice des fonctions objet de ce concours ;
- avoir un diplôme reconnu par l'Etat donnant l'accès au cadre de contrôleur, 5ème échelon, conformément au statut du personnel de l'Office des Changes;
- justifier de l'expérience de 3 ans à la date limite de dépôt des dossiers de candidatures.

2/ Ce concours comprend des épreuves écrites (Français et Arabe) et des épreuves orales.

3/ Les épreuves écrites du concours auront lieu le samedi 5 novembre 2016 à Rabat, à l'adresse qui sera communiquée lors de la publication de la liste des candidats présélectionnés.

4/ La liste des candidats remplissant les conditions énumérées ci-dessus pour passer les épreuves écrites du concours, sera publiée sur le site web de l'Office des Changes www.oc.gov.ma et sur le site emploi-public.ma au plus tard le jeudi 3 novembre 2016 et des convocations seront adressées auxdits candidats par lettre recommandée et par email.

5/ Le programme des épreuves écrites est détaillé comme suit :

Epreuves écrites	Période de la journée	Durée	Coefficient
Epreuve écrite en français: thèmes et/ou QCM en relation avec les profils et spécialités requis.	Matinée	3h	2
Epreuve écrite en arabe : thèmes et/ou QCM en relation avec les profils et spécialités requis ou d'ordre général.	Après-midi	2h	1

6/ Seuls les candidats ayant obtenu une note ≥ 12/20 aux épreuves écrites sont admis à passer les épreuves orales qui se dérouleront au siège de l'Office des Changes à Rabat, à une date qui sera communiquée lors de l'annonce des résultats des épreuves écrites sur le site web de l'Office des Changes <u>www.oc.gov.ma</u> et sur le site <u>www.emploi-public.ma</u>. Des convocations seront adressées aux candidats admis à passer les épreuves orales par lettre recommandée et par email.

La note des épreuves écrites obtenue par chaque candidat est calculée comme suit :

Note écrit =
$$\frac{\text{(Note Français x 2)} + \text{(Note Arabe x 1)}}{3}$$

7/ A l'issue des épreuves écrites et orales du concours, les résultats définitifs des candidats admis (liste principale et liste d'attente), classés par ordre de mérite, seront publiés sur les sites web <u>www.emploi-public.ma</u> et <u>www.oc.gov.ma</u>. Seuls les candidats ayant obtenu une note finale ≥ 12/20 seront éligibles pour figurer sur ces listes.

La note finale obtenue par chaque candidat est calculée comme suit :

Note finale =
$$\frac{\text{(Note de l'écrit + Note de l'orale)}}{2}$$

8/ Les candidats à recruter définitivement seront affectés selon les besoins et nécessités des services de l'Office des Changes.

